République du Zaïre



Gouvernement de Large Union Nationale et de Salut Lublic

Ministère du Llan et Reconstruction Nationale

N° ∞94 / CAB/MIN./PL.N.R./93.-

DiR Chile Cote with Car

A Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre du Budget.

KINSHASA/GOMBE.

Objet : Arrêté n° 003 du 25 mai 1993 portant nomination des membres du Bureau d'Appoint du Ministre du Plan et Reconstruction Nationale.

Monsieur le Directeur et Cher Collègue,

Je viens par la présente donner relatifs à l'interprétation quelques éclaircissements l'Arrêté sus-évoqué.

En effet, l'entendement Ministère du Plan et Reconstruction Nationale est que les personnes dont les noms sont précédés des chiffres 1, 3 et 5 étant titulaires à leurs postes respectifs, devraient avoir les mêmes émoluments; quitte à ce que l'ordre de grandeur décroissant soit pris en compte pour la suite.

Pour ce qui est du crédits, un arrêté complémentaire gestionnaire des parviendra incessamment.

·../..

çu le 03/06/93 120579 CABMIN Rudget.

> Tel. : Telecel

(dresse :

J'ose espérer que la présente note sera prise en considération pour le calcul des émoluments du mois de mai 1993 et vous remercie à l'avance pour ce que vous voudrez bien entreprendre dans ce sens.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et Cher Collègue, l'expression de ma parfaite considération.

LE DIRECTEUR DE CABINET

Prof. YEWAWA GBIAMANGO ASOBELA NZAMBE